

Approbation n° 22-181 du 25 mai 2022

Société : **BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

Prospectus approuvé en vue des émissions par offre au public de parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 19,50 € pour un montant maximum d'émissions de 175.000.020 €.

Nota :

Le prospectus incorpore par référence :

- le rapport annuel de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté sur l'exercice 2020,
- le rapport annuel de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté sur l'exercice 2021,
- le document d'enregistrement universel 2021 de BPCE déposé auprès de l'AMF le 23 mars 2022 sous le n° D. 22-0135.